La construction d'un PFME & d'un nouveau BMT

- Le Jury du concours,
- Le scénario d'implantation retenu,
- Les prestations à réaliser,
- Le rapport technique,
- Les esquisses,
- En conclusion ...

Hôpitaux Civils de Colmar

La composition du Jury

le Jury de concours est composé exclusivement de personnes indépendantes des candidats participants au concours

Le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar est Président du jury.
Il en désigne les membres :

- 2 praticiens hospitaliers dont il juge que leur participation présente un intérêt par rapport au concours,
- 1 personnalité dont il estime que la participation présente un intérêt par rapport au concours,
- 2 personnes qualifiées, lorsqu'une qualification professionnelle est exigée des candidats. Lorsqu'il s'agit d'un concours de maîtrise d'œuvre, le Directeur désigne un architecte et un ingénieur.

Tous les membres du jury ont voix délibérative
Le Président du jury peut inviter le Trésorier de l'Etablissement. Il a voix consultative.

Le Président peut, en outre, auditionner toute personne susceptible d'apporter des informations utiles.

Source : Code des marchés publics (art. 74), décret 2009-1086
Fédération hospitalière de France, Sénat

L'implantation

Prestations

La 1ère enveloppe contient les prestations ANONYMES

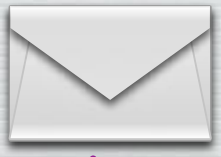

Mémoire Architectural

Mémoire Technique

Mémoire Planning et Phasage

Documents graphiques

Prestations

Panneau 1 — Format A0 Paysage (840 x 1190)

01 Pôle FME et nouveau BMT

Plan de Masse
Echelle 1/500è
60 x 50 cm

Chambre pédiatrie
Echelle 1/50è
20 x 50 cm

Chambre obstétrique
Echelle 1/50è
20 x 50 cm

Salle d'opération
Echelle 1/50è
20 x 50 cm

Panneau 2 — Format A0 Paysage (840 x 1190)

02 Pôle FME et nouveau BMT

Plans de Niveaux
Echelle 1/200è

Panneau 3 — Format A0 Paysage (840 x 1190)

03 Pôle FME et nouveau BMT

Code Couleur des locaux

- Consultations, Ambulatoire
- Hospitalisation
- Plateau médico-technique
- Locaux communs, Logistique
- Locaux techniques

Panneau 4 — Format A0 Paysage (840 x 1190)

04 Pôle FME et nouveau BMT

Perspective
110 x 40 cm

Façade 1
Echelle 1/200è
15 x 55 cm

Coupe 1
Echelle 1/200è
15 x 55 cm

Façade 2
Echelle 1/200è
15 x 55 cm

Coupe 2
Echelle 1/200è
15 x 55 cm

Prestations

Contenu de la 2ème enveloppe NOMINATIVE

le projet d'acte d'engagement renseigné y compris la proposition d'honoraires, et ses annexes seront datés et signés.

Dans le cas d'un groupement, le candidat précisera la répartition et la valorisation des prestations entre les co-traitants.

Contrat

	MISSION DE BASE									OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3
	ESQ	APS	APD	PRO	ACT	VISA	DET	AOR	TOTAL HT	EXÉCUTION SYNTHÈSE	CSSI	OPC
Architecte mandataire												
Co-traitant 1												
Co-traitant 2												
Co-traitant 3												
Total HT	150.000											
Taux indicatifs souhaités par le maître d'ouvrage		8 %	15 %	18 %	6 %	8 %	35 %	10 %	100 %			

Contrat

3,5 ans

	MISSION DE BASE								
	PHASE ÉTUDES					PHASE TRAVAUX			
	ESQ	APS	APD	PRO	ACT	VISA	DET	AOR	TOTAL (en semaines)
NOMBRE PRÉVISIONNEL DE SEMAINES									
Nombre de semaines souhaité par le maître d'ouvrage		8	8	12			156		184

3 ans

	MISSION DE BASE + OPTION EXE								
	PHASE ÉTUDES					PHASE TRAVAUX			
	ESQ	APS	APD	PRO	ACT	EXE	DET	AOR	TOTAL (en semaines)
NOMBRE PRÉVISIONNEL DE SEMAINES									
Nombre de semaines souhaité par le maître d'ouvrage		8	8	12			130		158

Calendrier

Dates	Jours	Etapes
jeu. 9 févr. 2012		Envoi de l'AAPC
mar. 3 avr. 2012	54	Date limite de réception des candidatures
mer. 4 avr. 2012		Réunion du jury pour avis sur les candidatures
lun. 16 avr. 2012		Envoi du dossier de consultation des concepteurs
mer. 2 mai 2012	16	Réunion, visite du site, questions/réponses
lun. 18 juin 2012	63	Date limite de réception des offres
jeu. 5 juil. 2012		Réunion du jury pour avis sur les projets
juillet-12		Attribution du marché de maîtrise d'œuvre

ComTec

- La commission technique comporte 3 composantes : médicale et soignante, technique et logistique, juridique et financière.
- Ses travaux sont animés et coordonnés par un prestataire extérieur : M. GALLET (Hygée Consultant)

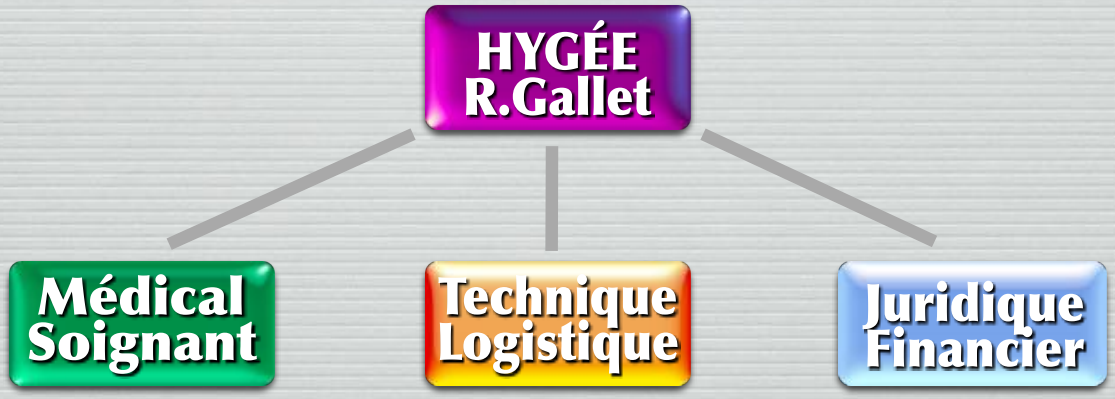

ComTec

Rapport Final

N°	Thématique	Groupe
1	Analyse fonctionnelle Consultations de G.O.	Médical Soignant
2	Analyse fonctionnelle Consultations de Pédiatrie	Médical Soignant
3	Analyse fonctionnelle Bureaux Pédiatrie	Médical Soignant
4	Analyse fonctionnelle Consultations d'Anesthésie	Médical Soignant
5	Analyse fonctionnelle Ambulatoire / H.D.J. de G.O.	Médical Soignant
6	Analyse fonctionnelle Ambulatoire / H.D.J. de Pédiatrie	Médical Soignant
7	Analyse fonctionnelle Urgences pédiatriques / U.S.C.	Médical Soignant
8	Analyse fonctionnelle Imagerie médicale	Médical Soignant
9	Analyse fonctionnelle Hospitalisation de Gynécologie	Médical Soignant
10	Analyse fonctionnelle Hospitalisation d'Obstétrique	Médical Soignant
11	Analyse fonctionnelle Néonatalogie	Médical Soignant
12	Analyse fonctionnelle Hospitalisation de Pédiatrie	Médical Soignant
13	Analyse fonctionnelle Biberonnerie	Médical Soignant
14	Analyse fonctionnelle Bloc obstétrical	Médical Soignant
15	Analyse fonctionnelle Bloc opératoire	Médical Soignant
16	Analyse fonctionnelle Bloc endoscopies	Médical Soignant
17	Analyse fonctionnelle Réanimation et Surveillance continue	Médical Soignant
18	Analyse fonctionnelle Bureaux médicaux Anesthésie B.M.T.	Médical Soignant
19	Analyse fonctionnelle Locaux communs P.F.M.E. et B.M.T.	Médical Soignant
20	Parti d'implantation et insertion urbaine	Technique Logistique
21	Respect des contraintes d'urbanisme et intégration urbaine	Technique Logistique
22	Analyse fonctionnelle Logistique et divers	Technique Logistique
23	Analyse technique	Technique Logistique
24	Accueil / Admissions	Juridique Financier
25	Analyse surfaces, coûts et calendriers	Juridique Financier

JURY

A l'unanimité, le Jury a proposé 3 candidatures

53 Dossiers, 3 équipes sélectionnées

mandataire : BEZ + BOURG ARCHITECTES
co-traitants : OTE

mandataire : GROUPE 6
co-traitants : SNC LAVALIN

mandataire : REMY BUTLER
co-traitants : ICADE SETRHI-SETAE

- Les critères d'évaluation des projets sont :
  - Intégration du projet dans le site,
  - Qualité des réponses aux objectifs de fonctionnalité, flexibilité, facilité de maintenance,
  - Performances des solutions techniques et prise en compte d'une démarche HQE,
  - Optimisation du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle et le calendrier d'exécution.

mandataire : GROUPE 6
co-traitants : SNC LAVALIN

mandataire : REMY BUTLER
co-traitants : ICADE SETRHI-SETAE

mandataire : BEZ + BOURG ARCHITECTES
co-traitants : OTE

Conclusion

- Les 3 équipes de maîtrise d'œuvre ont réalisé une esquisse à partir du PTD. Les critères d'évaluation des projets sont les suivants :
  - Intégration du projet dans le site,
  - Qualité des réponses aux objectifs de fonctionnalité, flexibilité, facilité de maintenance,
  - Performances des solutions techniques et prise en compte d'une démarche HQE,
  - Optimisation du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle et le calendrier d'exécution.
- Une Commission Technique composée de professionnels de santé et d'urbanistes, animée par un programmiste indépendant, a rédigé un rapport technique dont les conclusions ont été présentées aux membres du jury.
- Après en avoir débattu et procédé à un vote, le jury a classé à une large majorité en rang 1 l'offre du groupement formé par B+B Architectes.
- Conformément aux articles 70 et 74 du Code des Marchés Publics, et après avoir entendu le jury, le Pouvoir Adjudicateur a décidé de suivre l'avis du Jury.